

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE OUVERTE LE 21 DECEMBRE 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 décembre 1959.

RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1) sur le projet de loi organique, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant **promotion exceptionnelle des Français musulmans** dans la magistrature et modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958.*

Par M. ACHOUR Youssef

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 31 décembre 1959. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 30 décembre 1959, page 2067, 1^{re} colonne.)

(1) *Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président; Fernand Verdeille, Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, vice-présidents; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, secrétaires; Achour Youssef, Paul Baratgin, Benacer Salah, Robert Bouvard, Marcel Champeix, Maurice Charpentier, Adolphe Chauvin, André Chazalon, Louis Courroy, Jacques Delalande, Emile Dubois, André Fosset, Jean Geoffroy, Roger Houdet, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Paul-Jacques Kalb, Waldeck L'Huilier, Pierre Marilhacy, Marcel Molle, Léopold Morel, Louis Namy, Jean Nayrou, Paul Ribeyre, Jean-Paul de Rocca Serra, Sadi Abdelkrim, René Schwartz, Modeste Zussy.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 119, 495 et in-8° 100.

Sénat : 140 (1959-1960).